



Municipalité de
Saint-David

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Au cours d'une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité qui sera tenue le 3 avril 2017, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année terminée le 31 décembre 2016.

Les séances du Conseil municipal ont lieu à la salle de conseil de l'hôtel de ville situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Donné à Saint-David, ce 27^e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-sept.

**Sylvie Letendre, gma
directrice générale et
secrétaire-trésorière**